



15 juillet 2020

## MOBILISEZ-VOUS POUR LE GALEIZON

### Première rivière d'Occitanie doublement labellisée

Le Galeizon a obtenu le label **“Site Rivières Sauvages le 6 septembre 2018**. Cette rivière cévenole a également reçu le label, rivière en très bon état de la part de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Le Galeizon est une rivière de France, dans les départements du Gard et de la Lozère, sous-affluent du Rhône par le Gardon via le Gardon d'Alès. Il prend sa source en Lozère et conflue avec le Gardon à Cendras. Cette vallée est une des plus sauvages de toutes les Cévennes. Le cadre est fantastique sur la partie classique des gorges, la route est éloignée sur les hauteurs, ce qui donne à ce parcours un caractère retiré.

### Une labellisation portée par 3 entités

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles oeuvre de longue date pour améliorer et valoriser ce patrimoine commun et fragile sans en exclure les activités humaines. Ces efforts ont permis sa reconnaissance en tant que « site expérimental » de la réserve de biosphère des Cévennes en 1992. Une réserve de biosphère est un territoire vivant, choisi pour être le terrain d'application du programme Man and Biosphere (Mab) de l'Unesco. Celui-ci consiste à promouvoir un mode de développement économique et social basé sur la conservation et la valorisation des ressources locales, et pour lequel la participation citoyenne est favorisée.

L'EPTB Gardons, Alès Agglomération et le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles s'associent pour porter ces projets de labellisation qui illustrent les efforts réalisés depuis des décennies pour faire de la vallée du Galeizon, un haut lieu de la biodiversité.

## Contribuer à valoriser le patrimoine du Galeizon

3 opérations sont essentielles pour assurer la restauration et la conservation de cette rivière exceptionnelle.

- **Une spectaculaire opération d'hélicoptère de carcasses de voitures**

Hélas, les actes d'incivilités sont légion et il s'agit désormais d'enlever les carcasses qui dénaturent cette magnifique rivière à Lamélouze et Saint-Martin de Boubaux. L'opération de grande envergure prévoit un hélicoptère et des rotations pour redonner au cours d'eau tout son lustre

- **Enlèvement de seuils en aval de Cendras**

Il s'agit de mettre en œuvre une action de continuité écologique avec l'élimination de seuils (petits barrages de pierres ou installation métallique) à l'aval de Cendras.

- **Restauration des conduites d'eau**

L'enlèvement de l'ensemble des seuils va nécessiter d'opérer sur des conduites d'eau et le projet global a un cout important : 504 000 €. C'est la raison pour laquelle, l'appel à collecte et mécénat porte sur une somme allant de 28 000 à 100 000 €. Le reste sera financé par les institutions publiques.

## A PROPOS DU LABEL « SITE RIVIÈRES SAUVAGES »

Le label « Site Rivières Sauvages » est le fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc...

Désormais portées par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, 28 rivières sont aujourd'hui labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen, le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin dans l'Isère le Galeizon dans le Gard, le Taravo en Corse du Sud, le Travu et le Fangu en Haute Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic en Bretagne, le Pic et la Gioune dans la Creuse et la Haute Dronne en Dordogne.

## CONTACTS

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

DenisCAUDRON:Développement du Réseau et des partenariats:0685314006-denis.caudron@rivieres-sauvages.fr

Melanie Taquet Chargée de mission sur le territoire Rhône Méditerranée Corse : melanie.taquet@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias 06 22 78 71 38 – [Communication@rivieres-sauvages.fr](mailto:Communication@rivieres-sauvages.fr) – [www.mp-c.eu](http://www.mp-c.eu) – @mapyntonga